

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2025

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2025 :

Monsieur CREMOUX Pascal, attaché principal d'administration de l'état, président, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur BERNARD Ludovic, ingénieur de recherche hors classe, expert, Avignon Université, Avignon.

Madame LABRUNHIE Julie, ige, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame MASQUIN Lucile, igr, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur LECLAIRE Jean-Christophe, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Fait à Nice, le 26/08/2025

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines


Pauline ROBINEAU